

# COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire  
en Martinique et en Guadeloupe  
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe  
Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> Internationale

MERCREDI 11 FEVRIER 1975

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAIT MERCREDI & SAMEDI - PRIX : 0,30 F

## GUADELOUPE :

### Les travailleurs de la Banane en lutte

## Editorial

### QU'ATTEND L'ADMINISTRATION POUR RÉAGIR CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE GALE ?

Une épidémie de gale importante se développe en ce moment en Guadeloupe. Elle a déjà eu pour conséquence la fermeture du pensionnat, au CET du Lamentin.

Elle s'étendrait dans toute la région de Lamentin à Basse-Terre en passant par la côte sous le vent. Il semble qu'il y ait aussi des cas dans la région de Pointe-à-Pitre.

C'est donc assez étendu et assez grave pour nécessiter une intervention énergique des pouvoirs publics. Certes la gale n'est pas une maladie aux conséquences mortelles. Mais elle constitue cependant une atteinte importante à l'intégrité du corps. En particulier cette maladie, qui est le fait de parasites qui s'introduisent sous la peau, provoque des démangeaisons pénibles. Elle est très contagieuse.

Non seulement les pouvoirs publics ne font rien pour la combattre, mais de plus ils sont responsables de son extension. Car au lieu de prendre des mesures pour combattre le mal, on s'est contenté de renvoyer chez eux les enfants des écoles qui étaient atteints. Ce qui n'a fait qu'aggraver la situation, les enfants se transformant en véhicule du mal.

Aujourd'hui il paraît qu'il manque de médicaments pour combattre cette maladie. Et pourtant il ne semble pas que les services de l'action sanitaire et sociale soient particulièrement actifs pour faire arriver en urgence des produits pour mettre fin à l'épidémie.

Là comme dans les autres domaines, le souci des intérêts de la population pauvre n'empêche pas les gouvernants de dormir.

La gale, cela ne les concerne pas, car c'est une maladie de pauvres, due aux mauvaises conditions de logement et d'hygiène.

Faudra-t-il organiser des manifestations pour obliger l'administration coloniale à sortir de son indifférence actuelle sur ce problème ?

Ou bien faudra-t-il que la maladie des pauvres atteigne les riches pour que la préfecture réagisse plus énergiquement ?

Depuis le mercredi 4 février, les travailleurs de la Banane sont en grève. Ils réclament 51,52F pour une journée de travail au lieu des 43,92F qu'ils touchent depuis mars-avril 1975. Les gros propriétaires de la Banane sont, disent-ils, d'accord pour accorder le SMIC (51,54F). Mais ils posent comme condition que le travail se fasse à l'heure effective, de 6H à 14H, alors que depuis vingt ans il se fait selon le principe des 6 heures payées 8 heures ou des tâches payées huit heures.

Ces exploiters croyaient pouvoir imposer leurs conditions. Car en réalité, ce qu'ils veulent c'est accroître considérablement la quantité de travail fournie par chacun. Ainsi ils y gagneraient puisque la hausse des salaires serait compensée par une augmentation du travail produit, et donc par un accroissement de leurs profits.

Mais les travailleurs de la Banane n'entendent pas se laisser abuser par les Dormoy, Butel, Déraivin et autres. Et depuis mercredi 4 février, la grève est effective.

Bien évidemment les patrons ont essayé de faire travailler les briseurs de grève, mais très rapidement ces derniers ont été ramenés à l'ordre. Car des piquets de grève se déplaçaient d'une plantation à l'autre. Et c'est ainsi que depuis mercredi matin toutes les grandes plantations de banane sont surveillées par les grévistes. Et cela de St Claude à Petit-Bourg.

Pour le moment le moral est bon. Le syndicat CGTG de la Banane a été convoqué à l'inspection du travail pour le mardi 10 février.

Les travailleurs ne sont pas décidés à reprendre sans avoir obtenu satisfaction sur tous les points.

VENDREDI 13 FEVRIER

REUNION PUBLIQUE

DE

COMBAT OUVRIER

THEME : -LES REVOLUTIONNAIRES ET LES  
ELECTIONS CANTONALES  
-ANGOLA

MUTUALITE 19 H

CAMARADE, CETTE REUNION T'INTERESSERA  
VIENS T'INFORMER.

## MARTINIQUE

ROBERT : LES REACTIONS APRES LA DENONCIATION DES AGISSEMENTS DE LA MUNICIPALITE

Dimanche dernier fut distribué à la population du Robert, un tract *Combat Ouvrier* qui dénonçait la pourriture de l'équipe UDR à la tête de la municipalité. Ce tract fut bien accueilli par la population qui approuvait cette action, mais les notables de la commune qui se partagent le gâteau municipal poussèrent des hauts cris indignés, allant même jusqu'à proférer des menaces à peine voilées contre *Combat Ouvrier*.

Le fait qu'une centaine d'employés municipaux n'ont pas été payés depuis huit mois au moins alors que cela n'empêche pas les Stéphanie et ses acolytes de dépenser des sommes jacobines dans des opérations de prestige (fêtes nautiques) et d'étaler leurs richesses provocantes, est connu et réprouvé par les habitants de cette commune.

Mais les "honorables" furent indignés de voir leur pourriture étalée au grand jour alors qu'ils ne se sont pas souciés de ces mères et pères de famille qu'ils ont acculés à de graves difficultés.

Il faut signaler que les gendarmes ont tenté d'intimider un des diffuseurs de tracts. Comme on le voit, les gendarmes et la municipalité agissent la main dans la main.

## DJIBOUTI

LE SOUCI DU GOUVERNEMENT FRANCAIS :  
PROTEGER LES INTERETS DE  
L'IMPERIALISME MONDIAL.

A Djibouti, dans les jours qui viennent, la situation peut s'aggraver énormément car il ne faudra pas s'étonner si une population misérable, affamée, exploitée, subissant mépris, racisme et répression sanglante depuis des années, fait exploser sa colère face à la hargne des paras et des légionnaires français.

En effet, depuis la prise d'enfants de militaires français en otages, organisée par le Front de Libération de la Côte des Somalis, la tension est très grande.

Le gouvernement français n'a pas lésiné sur les moyens répressifs : après avoir éliminé physiquement les mili-

(suite page 2)



## Guadeloupe

# OUVERTURE DE LA RÉCOLTE

FACE A LA RAPACITE DES PATRONS, UNE SEULE SOLUTION : LA LUTTE !

Le lundi 9 février, et pour la 3<sup>è</sup>. fois les patrons du sucre et du rhum et les représentants syndicaux se rencontraient à Basse-Terre dans le cadre des commissions paritaires. Y participèrent pour les syndicats ouvriers, la CGTG, l'UTA et la CFDT. Les revendications avancées sont pour les ouvriers agricoles : l'alignement des salaires agricoles sur ceux de l'industrie et plus précisément la suppression du SMAG et son remplacement par le SMIC soit 51,52 francs pour la journée de travail.

Pour les ouvriers industriels c'est une augmentation de 20% de tous les salaires, la révision de la grille hiérarchique des salaires et le relèvement de ceux-ci en fonction de la hausse des prix que réclame plus particulièrement la CGTG.

A toutes ces revendications les patrons répondirent par un non catégorique et firent des propositions qui sont sans commune mesure avec les exigences des travailleurs. C'est ainsi qu'ils proposèrent d'accorder le S.M.I.C. dans l'agriculture dans trois ans et de relever les salaires agricoles seulement de 3%.

Quant aux ouvriers industriels, selon les patrons ils devraient se contenter des 2% de relèvement du SMIC. Dans certaines usines ils ont eu le culot d'afficher des salaires majorés de ces 2% comme ceux de

la prochaine campagne. Décidément les capitalistes se moquent des travailleurs. Ils estiment qu'ils ne peuvent plus, car le prix du sucre n'augmentera pas cette année. En fait chaque année ils trouvent le "bon prétexte" pour ne pas accorder satisfaction aux revendications des ouvriers. Il y a deux ans c'était la sécheresse qui les gênait, l'an dernier ils estimaient que la récolte ne serait pas assez prospère pour accorder des augmentations générales de salaire. Pour sauvegarder leur profit et ne pas augmenter le salaire des travailleurs, ces patrons ont toujours les meilleures excuses. Mais cette année les ouvriers ne sont pas décidés à s'y laisser prendre. Ils entendent obtenir entièrement satisfaction avant de commencer la récolte. Ce en quoi ils ont raison. Tout comme leurs camarades de la Banane en grève depuis maintenant une semaine ils sauront engager les actions susceptibles de faire plier les patrons et les pouvoirs publics qui les soutiennent. Face à la hausse effrénée des prix les ouvriers du sucre et du rhum ont vu leur pouvoir d'achat diminuer considérablement au cours de l'année 1975. C'est avec juste raison qu'ils veulent se battre pour la défense de leur pouvoir d'achat. Les patrons peuvent payer. Ils n'ont qu'à prendre sur les profits énormes qu'ils réalisent.

## SOFROI : RIMBAUD NE RESPECTE PAS LA LEGISLATION EN VIGUEUR.

La direction de la SOFROI vient d'accorder à ses employés une augmentation de 5%. En contrepartie elle leur demande de travailler sur la base de 184 heures par mois au lieu des 173 heures légales. Les heures en plus n'étant pas considérées comme heures supplémentaires, ne sont pas majorées. La direction de la Sofroi passe ainsi outre à la loi en faisant d'ailleurs du chantage aux travailleurs. "C'est ça ou pas d'augmentation".

Les patrons de cette entreprise ne sont pas à un procédé près pour maintenir les super-profits qu'elle fait.

Car la Sofroi n'est pas une petite entreprise en "difficulté", comme on a coutu-

me de le dire, pour justifier les bas salaires. Elle fait partie d'une importante chaîne de distribution et de ce fait n'a guère de raisons de se plaindre.

Mais si les affaires sont si florissantes, on peut les rendre encore plus intéressantes en ne donnant que de maigres salaires aux travailleurs qui y suent le profit, pour le plus grand bien des actionnaires de cette société "Central Cash".

Les employés de la Sofroi ne sont pas dupes de la dernière "augmentation". Pour eux cela ne fait pas le compte. Ils sauront bien un jour le faire savoir aux patrons de l'entreprise.

## Djibouti :

LE SOUCI DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS :  
PROTEGER LES INTERETS DE  
L'IMPERIALISME MONDIAL. (suite)

tants du Front, des renforts de troupes ont été dépêchés sur Djibouti dont des unités navales qui croisent en force dans le golfe d'Aden. Le pays est quadrillé par près de 8.000 hommes de toutes les armes.

Un dirigeant de l'opposition, Ahmed Dirni du LPAI (Ligue populaire africaine pour l'indépendance) a été arrêté, ce qui dans le climat actuel est une véritable provocation.

Le gouvernement français fait tout pour détourner l'attention de l'opinion publique sur la Somalie qui, à l'entendre serait responsable des troubles actuels. En réalité, c'est bien de la situation coloniale à Djibouti qu'il s'agit. Le gouvernement colonialiste sait depuis longtemps qu'il devra quitter Djibouti, mais il ne veut pas le faire sans s'être assuré au préalable qu'une équipe à sa dévotion sera mise en place. Le gouvernement français veut avant tout préparer le régime du Djibouti indépendant, placer à la tête du pays des fantoches comme Ali Aref et éliminer l'opposition plus radicale.

La responsabilité du gouvernement français est engagée face à l'imperialisme mondial. Il ne s'agit pas de laisser Djibouti tomber dans la sphère de l'URSS.

Le gouvernement Giscard peut donc apparaître à bon compte pour l'autodétermination des peuples à condition que ce soit l'autodétermination qu'il veut leur faire choisir, celle qui protège avant tout les intérêts de l'imperialisme mondial.

COMBAT OUVRIER

MENSUEL N° 58

VIENT DE PARAITRE

RECLAMEZ-LE

## LA NATIONALISATION DES SOCIÉTÉS D'ELECTRICITE DES D.O.M. : UN BLUFF GISCARDIEN.

La nationalisation de l'électricité a bien servi de support à la propagande gouvernementale de Giscard. C'était il est vrai en décembre 74, sa dernière trouvaille.

Cela fait donc plus d'un an que cette décision est prise et seuls les capitalistes ont profité de tarifs préférentiels. Les petits consommateurs continuent à payer l'électricité à un prix hors de portée des bourses modestes avec un service public chaque jour plus incompetent.

Quant au personnel de ces sociétés, il subit le mépris le plus complet de la direction de l'EDF et du gouvernement. En effet, une réunion chargée de fixer les modalités d'intégration de ces employés, depuis novembre 75, a été quatre fois reportée. C'est en-

core le cas de la dernière prévue le 11.02.76.

On voit donc à quoi pense Giscard quand il fait ses déclarations. Défendre les intérêts des capitalistes aux dépens des couches laborieuses.

## UNE USINE QUI RUINE LA SANTE DES TRAVAILLEURS.

A la suite d'un test auditif effectué récemment à la centrale de Pointe des Carrières, il s'avère que sur la totalité des agents auscultés, deux d'entre eux seulement ne sont pas atteints de surdité plus ou moins prononcée.

Il n'est point besoin d'exemples plus concrets pour montrer les conséquences criminelles de l'entêtement de la direction.

En effet, c'est avec un mépris total qu'elle considère les revendications concernant l'amélioration des

conditions de travail, et en particulier la suppression des bruits nocifs.

Au moment où la préfecture et la direction de la DDASS mènent une campagne contre le bruit, la SPDEM montre bien quelle importance elle attache à ce problème. Aucune, alors devant cette calamité, il n'y a qu'une solution : que les travailleurs entament eux-mêmes la lutte contre le bruit.

GUADELOUPE : "L'ESCALE" FRUIT DE L'EXPLOITATION DES EMPLOYÉS DES ETS REYNOIRD.

Grand tapage et publicité sont organisés autour de l'ouverture d'un nouveau super-marché dans la région pointoise.

"L'escale", voilà le nom du dernier-né des établissements Reynoird, situé à Bas du Fort.

Vu la taille de ce nouveau supermarché, il faut croire que les affaires Reynoird se développent harmonieusement,

et que les profits sont conséquents.

Ce que la publicité ne dit pas, c'est qu'à Prisunic-Raizet et à Prisunic-Desmarais, ces profits ont été réalisés en infligeant des conditions de travail pénibles à des centaines d'employés en les sous-payant, les licenciant sous le moindre prétexte.

Voilà d'où vient le développement des affaires des Reynoird et autres Rimbaud.

CINEMA : FILMS A VOIR :

"ZAMBIZANGA" et "LA NOIRE DE"... de Sembene Ousmane, les mardi 17 et 24 février au CMA

DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Marie-Eugène Zozor  
COMMISSION PARITAIRE N° 51728  
RONEO DU JOURNAL : P.A.P.  
1er SUPPLEMENT AU MENSUEL N°58